

**Attestation d'assurance
Responsabilité civile**

ASSURE SMACL Assurances :
APPER
CHEMIN DES SERRES
04170 ST ANDRE LES ALPES

Police A.S.A. Dommages causés à autrui
Échéance annuelle : 01/01
Sociétaire N°118932/Z

Au titre de la police désignée ci-dessus, SMACL Assurances certifie garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile de son assuré.

Cette assurance s'applique tant à l'égard des tiers en général qu'envers les propriétaires des locaux utilisés occasionnellement, pour les dommages d'incendie, d'explosions, de dégâts des eaux et de bris des glaces.

MONTANTS DES GARANTIES :

Responsabilité civile générale :	6 100 000 €
dont dommages matériels :	3 000 000 €
Locaux occasionnels d'activité :	300 000 €
Défense et recours :	16 000 €
Dommages aux biens confiés :	2 000 €
Franchise :	
Dommages matériels entre assurés :	150 €
Dommages aux biens confiés :	150 €

La présente attestation d'assurance est délivrée pour servir et valoir ce que de droit, sous réserve des clauses et conditions du contrat d'assurance et notamment de celles concernant la suspension de la garantie ou la résiliation anticipée prévue au contrat.

Elle n'implique qu'une simple présomption de garantie de SMACL Assurances.

Elle est délivrée pour la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Niort le 6 décembre 2012

Pour la société

